



Jump Europe - Outil d'accompagnement au montage de projets européens (Hors FESI)

Objectifs

Améliorer la participation des porteurs de projets régionaux (entreprises, acteurs de la recherche et de l'innovation, collectivités, pôles et filières...) aux programmes d'action communautaire et de coopération territoriale européenne ;

Améliorer la visibilité européenne de la Normandie et renforcer le potentiel de coopération et d'attractivité européenne des acteurs du territoire.

Renforcer l'appui technique aux porteurs de projets normands dans le montage de leurs dossiers de candidature aux appels à projets européens.

Bénéficiaires

Le règlement d'intervention vise toutes les structures normandes qui souhaitent se positionner sur les appels à projets des programmes communautaires et de coopération territoriale européenne et qui n'ont pas déjà reçu de soutien pour ce faire.

Sont donc éligibles :

Tous les types d'entités juridiques (universités, centres de recherche, pôles et filières, entreprises, collectivités, associations...) établies en Normandie souhaitant répondre à des appels à projets des programmes communautaires et de coopération territoriale européenne relevant de l'un des 3 lots thématiques listés dans la section **CARACTÉRISTIQUES DE L'AIDE**.

Conformément au respect de la réglementation sur l'attribution des aides publiques, le régime « de minimis » sera appliqué à toute structure publique ou privée agissant dans le champ économique.

Les entités normandes ayant déjà reçu un soutien régional ou national au cours de l'année écoulée pour le montage du projet européen sur lequel porte la demande ne seront pas éligibles.

Caractéristiques de l'aide

Le règlement d'intervention Jump Europe consiste en la prise en charge financière à 100% par la Région d'un accompagnement par des consultants-experts en financements européens.

Cette expertise externe portera en particulier sur :

- La recherche de partenaires européens ;
- L'aide à la rédaction et à la structuration du dossier de candidature ;
- Un soutien méthodologique sur le fond du projet.

Les projets accompagnés devront relever d'un des **lots thématiques** suivants :

- **LOT 1 : Transition énergétique et climatique/Environnement/Mobilité durable**

L'environnement est entendu au sens de préservation de la biodiversité, de la nature, ou des actions en faveur du climat, du tourisme durable et de la transition énergétique incluant la mobilité durable à l'exception des grands projets d'infrastructures de transport financés par le MIE...

Programmes principalement concernés : LIFE, appels à projets spécifiques relatifs aux ressources et aux défis environnementaux d'Horizon Europe, Actions urbaines innovantes, URBACT, programmes INTERREG , etc.

- **LOT 2 : Numérique/Recherche/Innovation/Internationalisation des entreprises via le soutien aux pôles et filières**

Ce lot inclut notamment les projets liés au soutien à la recherche et à l'innovation, au transfert de l'innovation et à l'aide au pré-déploiement commercial d'une technologie innovante...

Programmes principalement concernés : Horizon Europe, Euroclusters, Europe Numérique, Eurostars, Eurêka, Fonds d'innovation, appels à projets spécifiques, programmes de coopération territoriale INTERREG, etc.

- **LOT 3 : Citoyenneté/Jeunesse/Éducation-Formation/Culture et industries créatives**

Ce lot inclut notamment les projets de mobilité européenne, d'échanges de bonnes pratiques pédagogiques et d'élaboration d'outils pédagogiques innovants, de sensibilisation à la citoyenneté européenne et les projets culturels et patrimoniaux (dont le tourisme)...

Programmes principalement concernés : Erasmus+, CERV « Citoyens, égalité, droits et valeurs », Europe Créative, programmes de coopération territoriale INTERREG.

Contacts

Pour tout renseignement

Équipe Jump Europe

Direction Europe et International

jump.europe@normandie.fr